



FABRICANT DE MENUISERIES ALUMINUM HAUTES PERFORMANCE

②

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, DELON Didier 06 12 28 15 12
(le client ou maître d'ouvrage), 116 imp de Gayac 82230 VERLAC TESCON

Concernant les travaux exécutés en date du 23 / 11 / 23 par l'entreprise :
Laloi Menuiseries

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Verlac Tescan le 23.11.23
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise

Réservé au service administratif : Nom intervenant : Eric
Nom intervention : DELON
Date d'intervention 23 / 11 / 23
Horaires d'intervention de 8 h 30 mn à 9 h 15 mn